



Assistance Routière

Pour toute assistance routière vous pouvez maintenant nous contacter sur notre numéro vert

N° Vert 80807070



L'union pour l'efficacité



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs **ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



Gestion de la dette publique et de la trésorerie

Page 3

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PAYS À LOMÉ

Campagne de commercialisation 2023

Le prix bord champ des noix de cajou connu

La campagne de commercialisation des noix de cajou et ses dérivés au titre... **Page 2**

Tracking des marchandises

Baisse du taux d'inflation grâce aux ripostes efficaces

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo), garant national... **Page 4**

Sénégal

Coris Bank International organise une communication sur la finance islamique

La 10ème réunion du Conseil de Conformité Interne de Coris Bank International Sénégal était... **Page 6**



Paysage bancaire togolais

Page 4

La BCEAO publie la liste de 17 institutions financières



superamco
Les courses faciles

Assivito
Avenue de la nouvelle marche
22 21 46 10

Calsse
Residence du Benin
22 61 13 31 / 22 61 13 32

Adlloodin
Carrefour Bodjona
22 25 03 07 / 22 25 03 96

Tokoln
Avenue de la liberation
22 22 27 30

Ramco
Direction Ramco
22 21 40 78
22 21 40 79

Campagne de commercialisation 2023

Le prix bord champ des noix de cajou connu

La campagne de commercialisation des noix de cajou et ses dérivés au titre de l'année 2023 a été officiellement lancée le vendredi 10 mars dernier à Kara.

● Kézia KPATIDE



Organisé par le Comité de coordination de la filière anacarde (CCFA) en collaboration avec le Conseil interprofessionnel de la filière anacarde au Togo (CIFAT), le lancement de la campagne de commercialisation des noix de cajou et ses dérivés au titre de l'année 2023, fait suite aux accords interprofessionnels conclus le 09 mars 2023 entre les cinq (05) maillons de la filière anacarde. Axé autour du thème « Durabilité de la filière anacarde au Togo, par une transformation accrue de la noix et de sa

pomme », ce lancement officiel marque le début des opérations de collecte, d'achat, de transformation et d'exportation de l'anacarde et ses dérivés dans notre pays pour l'année 2023. Au cours de cette cérémonie de lancement le prix bord champ des noix de cajou pour la campagne de commercialisation au titre de l'année 2023 au Togo est fixé à 325 francs CFA par kilogramme sur toute l'étendue du territoire national et ce, jusqu'au 30 septembre 2023. En six ans (2016-2022), la production nationale

de l'anacarde est passée de 16 000 tonnes à 33 866 tonnes, soit une augmentation de 112% et a généré plus de 76 milliards de francs CFA et créé 201 289 emplois. Pour l'année 2023, une production de plus de 40 000 tonnes est envisagée. Aussi, des dispositions pratiques sont-elles prises par le CIFAT au titre de la présente campagne de commercialisation pour mieux orienter les opérations d'achat-vente et assurer une meilleure traçabilité des noix conformément aux textes réglementaires de la fi-

lière anacarde au Togo. Le lancement officiel de cette 7ème campagne de commercialisation a été l'occasion pour quelques acteurs de la filière de donner leurs témoignages sur les retombées économiques enregistrées depuis quelques années avec l'appui du CIFAT, des ministères de tutelle, du Cadre intégré renforcé (CIR) ou encore de la GIZ. En lançant officiellement ladite campagne, le Directeur général du développement du secteur privé, M. Bilakimwé FEOU, représentant le Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, a invité tous les acteurs de la filière à respecter les accords interprofessionnels ainsi que les textes réglementaires en vigueur tout au long de la campagne de commercialisation. Pour lui, « un dispositif sera mis en place pour suivre, retrouver et sanctionner sévèrement les contrevenants ». « Le Gouvernement fait sienne les préoccupations des acteurs de la filière et des dispositions sont prises pour

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email : ecofinances.infos@gmail.com

Site web : www.ecofinances.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES

N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'école cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Kezia KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphistes

FOLIKOUE ATA K. Achille
DOS REIS A. Marie Goretti

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

des investissements structurants au profit de la filière en vue du bon fonctionnement des organes de gestion de la filière anacarde à partir de cette année 2023. », a-t-il indiqué. Rappelons que le Comité de coordination de la filière anacarde a pour missions, entre autres, de veiller au suivi du respect de la réglementation en matière de production, de transformation, de commercialisation et d'exportation des noix de cajou et de ses produits dérivés au Togo.

Décentralisation

Faure Gnassingbé va échanger avec les collectivités territoriales

Afin d'évaluer le processus de la décentralisation au Togo, une rencontre entre le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, les préfets et les maires s'annonce au courant avril 2023.

● Ilona E.

Cette réunion qui se tiendra dans le cadre de la 1ère édition des rencontres gouvernement et collectivités territoriales est axée sous le thème : « Diagnostic inclusif du processus de la décentralisation : étape nécessaire vers les élections régionales ». Selon les informations, cette première édition des rencontres entre ces deux entités se tiendra les

13, 14 et 15 avril 2023, à Kara au nord Togo. Elle réunira les préfets, les maires, les adjoints aux maires, les secrétaires généraux des préfectures et des communes, cinq membres du bureau du conseil des chefs traditionnels par région et les personnes ressources. Au cours de ces assises, les participants seront entretenus sur la rénovation du cadre juridique et

institutionnel, la fiscalité locale : état des lieux et perspectives, les compétences des collectivités territoriales conformes aux lois en vigueur, le financement des collectivités territoriales : ressources propres et transfert de l'Etat, le potentiel économique des collectivités territoriales, la qualité de l'Etat civil et la gestion des collectivités territoriales.

En effet, à travers une note de service, Payadowa Boukpesi, ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires a invité vendredi 10 mars 2023, les préfets et maires à prendre les dispositions nécessaires pour la participation effective des personnes vissées relevant de leur ressort territorial.



Gestion de la dette publique et de la trésorerie

Renforcement des capacités des pays à Lomé

La directrice de cabinet du ministère de l'économie et des finances, Akou Mawussé Afidenyigba, représentant le ministre en charge de l'économie, a ouvert le lundi 13 mars 2023 à Lomé, le séminaire du centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest). C'était en présence du représentant résident du FMI au Togo, Maximilien Kaffo.

● Bernard AFAWOUBO

« Le renforcement de l'intégration entre la gestion de la dette et la gestion de la trésorerie », tel est le thème de ce séminaire de cinq jours qui a pour objectif de renforcer les capacités des pays dans les domaines de gestion de la dette publique et de gestion de la trésorerie qui revêtent une grande importance, non seulement pour les pays représentés mais également pour l'AFRITAC de l'Ouest qui est par ailleurs conscient en tant qu'institution spécialisée dans l'Assistance Technique, du rôle central qu'il doit jouer dans la mise en place des meilleures pratiques dans ces domaines et la maîtrise des cadres et outils quantitatifs développés en la matière pour l'assistance et l'appui technique des pays. Ce séminaire vise à amener les pays respectifs à parvenir irrévocablement à gérer leur dette et leur trésorerie de manière intégrée, optimale, efficace et efficiente. A en croire Akou Mawussé Afidenyigba, directrice de cabinet du ministère de l'économie et des finances, représentant le ministre, la recherche d'une gestion optimale de la trésorerie, tout en utilisant ef-



ficacement le levier de la dette comme facteur de croissance, est un sujet majeur pour les pays. C'est ainsi que la plupart des stratégies d'investissements des pays reposent sur une mobilisation à moindre coût des financements nécessaires aux objectifs de croissance soutenue afin de réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie de nos populations. « En ce qui concerne le Togo, quelques réformes ont été faites pour faciliter l'intégration de la gestion de la dette avec la gestion de la trésorerie. Au titre de ces réformes, nous pouvons citer la modernisation de la gestion de la trésorerie qui est largement engagée avec la centra-

lisation des soldes de trésorerie, la mise en place d'infrastructures adéquates pour le traitement des transactions et l'utilisation d'instruments de gestion de trésorerie pour gérer les soldes de trésorerie. Avec l'appui d'AFRITAC Ouest, les responsabilités de gestion de la dette publique, de préparation et de suivi des flux de trésorerie ont été consolidées à la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique, permettant ainsi la création de synergie nécessaire entre la gestion de la trésorerie et les activités d'émission de titres publics. Malgré ces avancées, des difficultés persistent dans la plupart de nos pays

pour décliner les stratégies d'endettement dans les plans de trésorerie, et la recherche de financement à moindre coût reste une préoccupation constante, notamment en cette période post COVID-19. Les prévisions de flux de trésorerie et les échanges d'information pour la préparation et la mise à jour des flux de trésorerie doivent être améliorés afin d'assurer que les décisions d'endettement sur le marché

correspondent effectivement aux besoins réels de trésorerie de l'Etat » a-t-elle indiqué. Selon Maximilien Kaffo, représentant résident du FMI au Togo, le choix de ce thème s'inscrit dans un contexte marqué notamment par les contraintes actuelles qui pèsent sur les finances publiques des pays sous les effets conjugués des chocs de la pandémie COVID-19, de la guerre en Ukraine ainsi que la situation sécuritaire avec comme corollaire, l'accroissement des besoins de financement ; La difficulté croissante à mobiliser des ressources provenant des sources traditionnelles de financement, aggravée par le contexte actuel sur les marchés financiers domestiques et le marché financier international caractérisé par une augmentation des taux d'intérêt ; La nécessité d'accélérer les réformes visant à moderniser la gestion des finances publiques et de trouver des ressources

propres et des opportunités d'endettement à court, à moyen et à long terme pour financer les dépenses publiques sans pour autant mettre en péril la viabilité de la dette. « Ce séminaire va permettre de favoriser les échanges entre vous, participants, de manière à vous approprier des leçons tirées des expériences des uns et des autres et des meilleures pratiques en matière de gestion de la dette et de la trésorerie, sachant que certains pays ont des expériences riches d'enseignement dans ces domaines qu'ils vont sûrement partager au cours du séminaire » a-t-il déclaré. Organisé par le centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest), le séminaire regroupe des cadres des services chargés de la gestion de la dette et de la gestion de la trésorerie des dix pays couverts par l'AFRITAC de l'Ouest.



Togo/Golfe 7

300 femmes bientôt initiées à l'entrepreneuriat vert

Le projet de résilience des femmes et des communautés vulnérables aux changements climatiques est officiellement lancé dans la commune du Golfe 7. L'initiative est prise par la Mairie du Golfe 7 en collaboration avec l'ONG Togo Environnement Propre. C'est un projet dénommé projet FRG7, Femmes Résilientes de la Commune du Golfe 7.

En effet, il s'agit d'un projet socioéconomique qui touchera 300 femmes de la commune. Avec l'expertise de l'ONG Togo Environnement Propre, ces femmes seront initiées à l'entrepreneuriat vert à travers le maraîchage, le reboisement de même que l'utilisation d'objets recyclés pour la

confection de bijoux. Cette initiative a été possible grâce à l'appui des partenaires de la commune. Famath Production, entreprise citoyenne soucieuse de sa responsabilité sociale d'entreprise a pris part à ce projet en mettant à la disposition des femmes vaillantes de la commune des sacs, des

vivres. Pour l'organisation de la soirée le PDG de Famath Production a comme à son habitude fait programmer des artistes comme Black Joe, Mr Kleva ainsi que les comédiens Gogobi, Tabig et Jeandatol. Pour le maire de la commune, Aimé Koffi Djikounou, cette initiative est la bienvenue dans

sa commune pour changer les conditions de vie des populations. Le responsable s'engage à apporter sa contribution et aussi celle de tout son conseil municipal pour la réussite de ce projet. Ce projet donnera un nouveau visage à la commune avec surtout l'adhésion des femmes, ce serait un véritable

changement qui sera observé dans la commune. Les partenaires ont émis également le vœu de voir prospérer ce projet et pourquoi pas l'étendre à toutes les 117 communes du pays. Ils s'engagent à apporter leurs soutiens nécessaires pour la protection de l'environnement dans la communauté.

Pour rappel, beaucoup de quartiers de la commune du golfe 7 sont souvent victimes de l'inondation lors des saisons des pluies. Et ce projet est le mieux indiqué pour éviter ces intempéries à l'approche de la saison des pluies. <https://vitrinenews.tg>

Paysage bancaire togolais

La BCEAO publie la liste de 17 institutions financières

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) vient de rendre public le paysage bancaire des pays de la zone UEMOA au 31 décembre 2022.

● Eyram AKAKPO



A la fin de l'année 2022, le Togo compte 14 banques (dont 11 filiales ; 3 succursales) et trois établissements financiers à caractère bancaire dont trois filiales. Au rang de ces banques ont note, Banque Atlantique TOGO (Banque Atlantique) ; Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-TOGO) ; Sunu Bank ; banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce - Togo (BSIC - TOGO) ; International business bank Togo* (IB BANK TOGO, ex

BTICI) ; Ecobank - Togo (ECOBANK - TOGO) ; Orabank Togo ; Société interafricaine de banque (SIAB) ; Union togolaise de banque (UTB) ; bank of Africa Togo (BOA - TOGO) et Coris bank international- Togo (CBI-TOGO). Parmi les succursales, on compte, NSIA banque Benin, succursale du Togo ; Société Générale Benin - succursale du Togo et Banque de développement du mali (BDM), succursale du Togo. Les établissements fi-

nanciers à caractère bancaire sont la Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) ; African guarantee fund pour les petites et moyennes entreprises (AGF WEST AFRICA) et African lease Togo (ALT). Dans l'espace UEMOA, le paysage bancaire compte au total 133 banques, et 23 établissements financiers. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire arrivent en tête avec respectivement 31 et 30 institutions financières.

PAYS	BANQUES	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	TOTAL
BENIN	14	1	15
BURKINA	16	4	20
COTE D IVOIRE	28	2	30
GUINEE BISSAU	6	0	6
MALI	14	3	17
NIGER	14	6	20
SENEGAL	27	4	31
TOGO	14	3	17
TOTAL UEMOA	133	23	156

Tracking des marchandises

CCI-Togo lance un nouveau système automatisé

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo), garant national de l'opération du transit, s'est dotée d'un nouveau système automatisé de tracking des marchandises en transit par identifiant radio (RFID). Lancé le 10 mars 2023 à Lomé, l'outil servira à se conformer aux recommandations et respecter les accords internationaux ratifiés par le Togo en matière de « Transit Routier Inter-Etats » (TRIE).

● Eyram AKAKPO



Les acteurs du transit routier inter-Etat sur l'ensemble du territoire national ont été outillés le vendredi dernier sur l'opérationnalisation et le fonctionnement du système RFID. Selon les concepteurs, il offre des services et biens compétitifs, fiables, sûrs et durables. « A travers la mise en place de ce nouveau système, la CCI-Togo se veut une institution anticipatrice des réformes en cours du système de transit au sein de la CE-DEAO dans lequel la prochaine garantie régionale exige un système de suivi des marchandises propre à la caution nationale elle-même et en réseau avec ceux de ses homologues », a déclaré Nathalie Bitho. Selon la présidente de la CCI-Togo, repris par le quotidien Togo presse, RFID est une méthode de mémorisation et de récupération des données à distance, en utilisant des marqueurs appelés « Radio-Eti-

quettes » ou « tag RFID ». Ces radios étiquettes auto-adhésives, collées aux camions ou aux marchandises, embarquent toutes les données de la marchandise qui sont lues au moyen de lecteurs émetteurs récepteurs fixés tout au long des corridors routiers. Pour elle, cet outil de facilitation des échanges au plan communautaire vise la réduction du coût d'acheminement, la simplification des procédures, l'accélération des mouvements des marchandises et l'augmentation du flux du transit. Il permet aux opérateurs économiques et à tous les acteurs de la chaîne du transport et du transit routiers de suivre, en temps réel, les véhicules, de gagner du temps dans les opérations, d'éviter une intervention humaine en cours de route, de fournir des statistiques multicritères, d'éviter la gestion d'immobilisation, d'améliorer la compétitivité des entreprises, etc.

Pour le concepteur Koffi Bonin, « derrière ce système se trouve un dispositif technique révolutionnaire qui permet d'associer aux objets (camions, marchandises) des puces ou des étiquettes communicantes associant ainsi les flux physiques de marchandises ou de camions, des flux numériques qui assurent la traçabilité. Ainsi, la sécurité de la marchandise en transit se trouve garantie durant son acheminement vers le pays de destination à l'avantage des recettes fiscales qui se verront augmenter ». Le président de l'Union professionnelle des agréés en douane (UPRAD) et la Faïtière patronale togolaise des transporteurs routiers (FP2TR), ont au nom de leur camarade salué l'initiative mise à la disposition des transporteurs routiers. Il faut souligner que la conception de ce système s'élève à 250 millions de FCFA

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 13 mars 2023

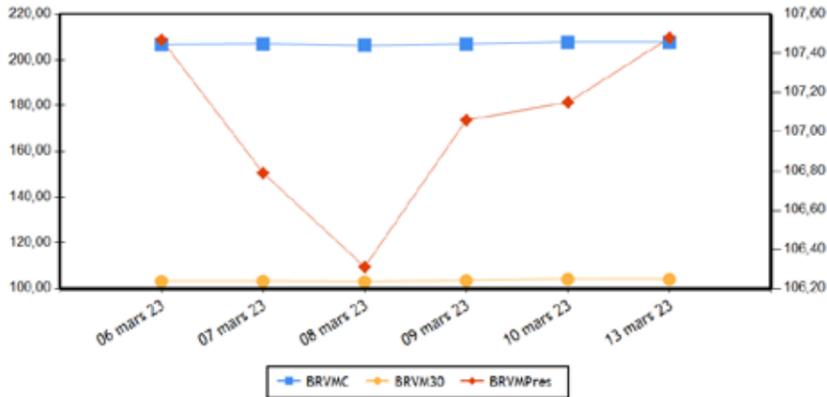
N° 51

BRVM COMPOSITE	207,79
Variation Jour	-0,03 %
Variation annuelle	2,25 %

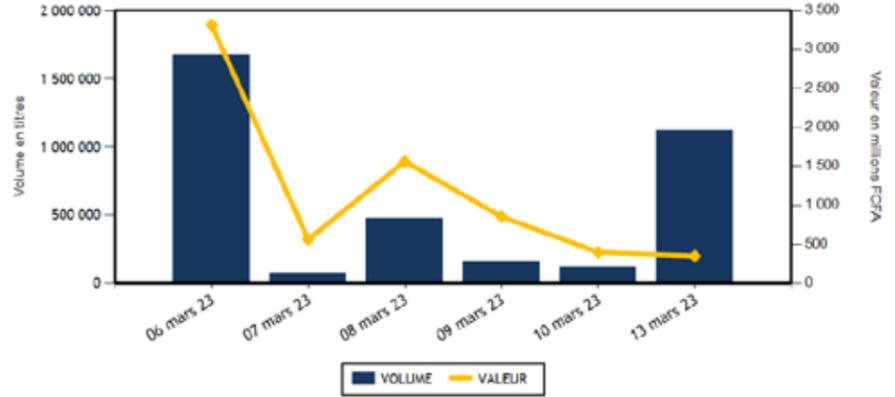
BRVM 30	104,01
Variation Jour	-0,06 %
Variation annuelle	4,01 %

BRVM PRESTIGE	107,48
Variation Jour	0,31 %
Variation annuelle	7,48 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 730 204 738 025	-0,03 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 117 202	870,47 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	347 285 899	-9,20 %
Nombre de titres transigés	43	7,50 %
Nombre de titres en hausse	8	-42,86 %
Nombre de titres en baisse	20	81,82 %
Nombre de titres inchangés	15	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 152 625 552 584	0,00 %
Volume échangé	97	-95,55 %
Valeur transigée (FCFA)	963 100	-93,83 %
Nombre de titres transigés	2	-33,33 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	1	-50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 200	5,16 %	40,54 %
ONATEL BF (ONTBF)	3 595	4,35 %	12,34 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 300	3,59 %	0,39 %
SMB CI (SMBC)	7 500	3,45 %	10,29 %
SICABLE CI (CABC)	1 195	1,70 %	2,14 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 305	-7,43 %	-5,92 %
SETAO CI (STAC)	1 100	-6,38 %	15,79 %
BERNABE CI (BNBC)	1 950	-4,41 %	-2,50 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 300	-2,17 %	8,90 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	685	-2,14 %	-25,95 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	107,48	0,31 %	7,48 %	1 074 769	177 592 609	6,32
BRVM-PRINCIPAL	36	98,87	-0,20 %	-1,13 %	42 433	169 693 290	9,77

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	97,57	0,40 %	-6,38 %	6 806	10 890 650	27,36
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	503,62	0,23 %	2,95 %	11 893	132 853 400	9,49
BRVM - FINANCES	15	78,17	-0,42 %	3,52 %	1 087 960	169 954 899	7,06
BRVM - TRANSPORT	2	338,12	1,43 %	-1,05 %	233	320 100	5,39
BRVM - AGRICULTURE	5	289,18	-0,14 %	1,98 %	2 956	16 976 535	5,66
BRVM - DISTRIBUTION	7	367,71	-0,22 %	2,56 %	7 288	16 217 490	25,92
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 357,27	-6,38 %	15,79 %	66	72 825	13,21

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,16
Taux de rendement moyen du marché	7,41
Taux de rentabilité moyen du marché	7,74
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	120
Volume moyen annuel par séance	445 598,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 160 268 749,74

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	21,07
Ratio moyen de satisfaction	20,31
Ratio moyen de tendance	96,43
Ratio moyen de couverture	103,70
Taux de rotation moyen du marché	0,10
Prime de risque du marché	6,35
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Sénégal

Coris Bank International organise une communication sur la finance islamique

La 10ème réunion du Conseil de Conformité Interne de Coris Bank International Sénégal était une occasion pour l'établissement bancaire d'échanger avec ses clients, ses partenaires et les médias sur la Finance Islamique, sa branche Finance Islamique, CORIS BANK INTERNATIONAL BARAKA.



En marge de la tenue de la 10ème réunion du Conseil de Conformité Interne de CBI BARAKA, CORIS BANK INTERNATIONAL Sénégal a organisé le mardi 07 mars 2023 à la Résidence Mamoune, une rencontre sur la Finance Islamique. Il a été

rappelé que le Conseil de Conformité Interne (CCI) a été mis en place par l'Assemblée Générale du Groupe CORIS pour s'assurer de la conformité charaïque des produits, services et opérations de la branche finance islamique vis-à-vis de la clientèle et des

autorités de régulation la BCEAO. Cet événement était une occasion de rencontrer et d'échanger avec les clients, les partenaires et de revenir sur le bilan des 5 ans d'activités de Coris Bank International BARAKA (une activité de financement Islamique qui se

porte bien au Sénégal), d'annoncer les perspectives de la Branche Finance Islamique de CBI Sénégal. De même, un rappel des principes et règles qui régissent ce domaine particulier de la finance qui participe à l'inclusion financière en complémentarité avec les banques classiques a été fait. Cette rencontre présidée par M. Ibrahima Mar Fall, directeur général de CBI Sénégal a vu la présence de M. El Hadji Bara DIENE, Président du Conseil de Conformité Interne de CBI BARAKA Sénégal, des autres membres du CCI, de Mme Sylvie COMPAORE, Directrice Finance Islamique de Coris Holding, et plusieurs autres participants, clients, invités, collabo-

rateurs et partenaires de CBI Sénégal. «CBI BARAKA est une solution alternative de financement conforme aux principes chariatiques, c'est une finance éthique, responsable et non spéculative. Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent investir, épargner, se faire financer de manière conforme aux principes et règles de la finance islamique», a fait savoir Ibrahima Mar Fall. Un focus a été fait sur le produit IJARA, (souvent assimilé au Leasing) un crédit-bail Finance Islamique adapté aux Entrepreneurs, PME/PMI, pour l'équipement, le rééquipement, le financement de ses activités. La vision de Coris Bank International Sénégal à travers l'activité finance islamique est d'»Être la

Banque de référence dans la fourniture de Services Financiers Islamiques». Pour cela, elle se donne pour mission de : «Promouvoir la Finance Islamique à travers une offre de services financiers conformes aux principes et règles de la finance islamique tout en contribuant activement à une meilleure inclusion financière et à l'accroissement de la rentabilité». La cérémonie a été clôturée par des témoignages clients, très satisfaits de l'accompagnement de la Finance Islamique Coris Baraka, leurs activités se sont vues florissantes, une occasion d'illustrer le réel à la théorie et de prouver que l'activité Finance Islamique est appropriée à tout type d'entreprise.

Finances publiques en France

La Cour des comptes appelle à un « redressement résolu »

La Cour des comptes en France a exhorté jeudi 9 mars 2023, le gouvernement à engager un « redressement résolu » des finances publiques mises à mal par la crise énergétique, émettant une trajectoire « peu ambitieuse » de réduction de la dette.



. Après les dizaines de milliards d'euros dépensés pour aider les ménages et les entreprises à affronter la crise sanitaire, l'année 2022 devait marquer la fin de l'onéreux « quoi qu'il en coûte » rapporté par 20 minutes. C'était sans

compter sur la guerre en Ukraine et l'envolée des prix de l'énergie qui ont conduit le gouvernement à remettre la main au portefeuille. « La crise énergétique a prolongé la période de soutien public massif à l'économie et aux mé-

nages, synonyme de déficit et de dette publics toujours très élevés », constate la Cour des comptes dans son épais rapport public annuel, remis au président Emmanuel Macron avant sa présentation ce vendredi 10 mars 2023. «

Il est donc indispensable de mettre en place une stratégie qui combine redressement résolu des finances publiques et redressement du potentiel de croissance à moyen terme », ajoute-t-elle, estimant que les recettes fiscales seront moins dynamiques en 2023 alors que la dépense publique continue de croître. R a l e n t i s s e m e n t de la croissance Si le bouclier tarifaire sur l'électricité et le gaz, les remises à la pompe ou encore le chèque énergie ont permis à la France d'afficher le taux d'inflation le plus faible de la zone euro l'an dernier, ces mesures représentent un coût net

de près de 43 milliards d'euros sur deux ans, auxquels s'ajoutent encore 50 milliards de dépenses sanitaires et de relance de l'économie, constate-t-elle. Selon la source, le tout sur fond de ralentissement de la croissance. Après 2,6 % en 2022, l'exécutif table sur un produit intérieur brut (PIB) en hausse de 1 % cette année, une prévision plus optimiste que celles du FMI ou de la Banque de France. Avec un déficit public à 5 % du PIB et une dette publique supérieure à 111 %, « la situation des finances publiques de la France restera ainsi en 2023 parmi les plus dégradées de la zone

euro », loin des objectifs fixés par les autorités européennes, taclent les Sages de la rue Cambon. Pourtant, la trajectoire pour réduire déficit et dette d'ici à 2027, fixée dans un projet de loi de programmation des finances publiques rejeté par le Parlement, est « peu ambitieuse », déplorent-ils. A cet horizon, le gouvernement entend faire refluer le déficit sous la limite européenne des 3 % du PIB, soit deux ans ou plus après les autres principales économies de la zone euro, tandis que l'endettement est attendu peu au même niveau (110,9 %).

La pollution due au fumage de poisson Les femmes de l'ANGE et les mareyeuses de Katanga cherchent les solutions

Depuis ces dernières années la journée internationale des femmes célébrée tous les 8 mars, ne se limite plus aux réjouissances, mais est devenue des moments de réflexion sur les conditions de vie et de travail des femmes dans différents secteurs.



Ce matin du 8 mars 2023, les femmes de l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) se sont rendues à Katanga, un village de pêcheurs non loin du Port Autonome de Lomé pour des échanges (PAL). L'objet de la causerie-débat, porte sur un sérieux problème de santé publique, celui de la pollution liée au fumage de poissons, d'où le thème « impacts environnementaux et risques sanitaires liés au fumage traditionnel des poissons ». Un thème jugé important par le directeur général de l'ANGE, Dr ADADJI Koffi, qui n'a pas hésité un seul instant d'aller soutenir ses collaboratrices. A l'ouverture, il a souhaité une bonne fête à toutes les femmes et les a encouragés à faire valoir leurs droits partout où cela s'avère nécessaire. Parlant du thème, le DG a insisté sur l'utilisation des foyers améliorés qui consomment moins de

bois de chauffe et qui protègent également les utilisatrices. Il les a aussi invité à mener des activités de reboisement surtout le bois énergie. La principale activité de ces femmes de Katanga est la transformation du poisson, mais ce poisson pour être propre à la santé et sans effets nuisibles sur les transformatrices, il faut éviter d'utiliser les sachets plastiques et les cartons lors du fumage. Un message bien reçu. Ces pratiques selon Mme AFOLA Adjo, présidente du comité d'organisation du 8 mars, exposent les femmes à plusieurs maladies, entre autres, les maladies respiratoires, les problèmes cardiaques, l'asthme, les maux d'yeux et parfois même les cancers. En dehors des problèmes sanitaires, il y a aussi les problèmes environnementaux qu'il faut relever, comme la déforestation et l'émission des gaz à effets de serre. Au regard de

toutes ces conséquences, il est opportun que les fumeuses de poissons soient sensibilisées et à leur tour sensibilisent leurs collègues sur les bonnes pratiques en matière de transformation de poisson fumé qui sont le bois, et le charbon de bois. Fière pour le choix porté sur son groupement, dénommé « Abobiha », Mme Amifia TEPE, présidente de l'interprofession-transformation a saisi l'opportunité pour formuler quelques doléances. Il s'agit de l'appui technique et financier lors de la sensibilisation de leurs consœurs pour atteindre un plus grand nombre de femmes. C'est aussi de voir comment, l'ANGE peut porter leur voix auprès des hautes autorités afin d'harmoniser les saisons de pêche entre le Togo, le Bénin et le Ghana.

visite

La Ministre Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma échange avec les directeurs régionaux et préfectoraux du MASPFA à Kpalimé

Défait à l'aller (0-1), le Paris Saint-Germain n'a pas pu faire mieux au retour, battu sur la pelouse du Bayern Munich (2-0). Le club parisien est éliminé dès les huitièmes de finale

Cette situation interpelle le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation (MASPFA), qui compte réfléchir pour mettre en place des mécanismes permettant de répondre avec efficacité aux besoins des couches vulnérables. La ministre de l'Action sociale de la promotion de la Femme et de l'Alphabétisation madame Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma a échangé ce vendredi 10 mars 2023 à Kpalimé avec les directeurs régionaux et préfectoraux de son département ministériel sur le sujet. L'objectif principal poursuivi par cette rencontre est de contribuer au renforcement de l'efficacité des interventions du ministère en faveur des populations vulnérables. Lors de sa rencontre avec les directeurs régionaux des services déconcentrés des régions Centrale, de la Kara et des Savanes le 24 janvier 2023 à Kara, le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a souligné que le maître-mot demeure l'efficacité et la délivrance de résultats qui ont un impact réel et sensible sur la vie des Togolaises et Togolais. Dans cette optique, les acteurs étatiques dans les préfectures doivent, à l'instar des plus hautes autorités, faire preuve d'agilité et de capacité d'adaptation tout en intégrant constamment la donne sécuritaire pour maintenir la présence et la proximité de l'Etat auprès des populations sur toute l'étendue du territoire. C'est pourquoi il est indispensable de renforcer davantage les capacités opérationnelles des services déconcentrés pour une implémentation accélérée et efficace des projets structurants de la Feuille de route dans les secteurs à fort impact économique et social. Dans cette dynamique,

les services déconcentrés du ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation dont la mission est d'assurer la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de protection sociale des personnes vulnérables, d'équité et d'égalité genre, de promotion de la femme, ainsi que d'alphabétisation et d'éducation non formelle doivent s'engager pour produire plus des résultats probants ayant des effets significatifs dans les communautés, d'autant plus que les enjeux de l'heure imposent une accélération de l'action publique dans toutes les localités du pays. En organisant cette rencontre d'information et d'échanges à Kpalimé, première du genre, la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation entend, échanger avec ses directeurs régionaux et préfectoraux sur les nouvelles orientations du Chef de l'Etat pour une mise en œuvre efficace de la Feuille de route gouvernementale, partager les pratiques porteuses qui ont un impact direct sur les populations cibles et renforcer les capacités des directeurs régionaux et préfectoraux sur les valeurs d'éthique administrative et de comportement vis-à-vis de la hiérarchie et dans la communauté. Ils sont 50 participants venus des 39 préfectures et des 6 régions du pays à prendre part à cette rencontre. Dans son intervention, la ministre Adjovi Lolonyo Apédoh -Anakoma a invité ses collaborateurs à l'efficacité et à la rapidité dans la mise en œuvre des projets structurants inscrits dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. Pour elle, son département ministériel doit travailler avec efficacité pour l'atteinte de la résilience des populations, la conso-

ludation de la sécurité et de la paix dans notre pays. « Vous devez donc faire preuve d'agilité, de célérité, d'anticipation, d'adaptation, de proactivité, de réelle proximité avec les populations à la base et de reddition des comptes dans toutes vos activités », a laissé entendre la ministre de l'Action sociale. Elle a saisi cette occasion pour renouveler ses félicitations et son admiration à Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, pour son engagement personnel et pour tous les moyens qu'il met à la disposition du ministère de l'Action sociale au profit des couches les plus vulnérables du Pays. Six (06) communications étaient au centre de cette rencontre d'information et de partages. Il s'agit de : la présentation des discussions issues de la rencontre avec le Chef de l'Etat sur les nouvelles orientations nationales pour une mise en œuvre efficace de la Feuille de route gouvernementale, comment s'y prendre pour une mise œuvre efficace des orientations du Chef de l'Etat et les pratiques porteuses d'impact direct sur les populations cibles, les difficultés et les approches de solutions dans la mise en œuvre des activités de terrain ; le partage des expériences réussies des préfectures, la présentation des recommandations de la revue 2022 et la feuille de route de 2023 du ministère, les règles et pratiques administratives. Les débats autour de ces thématiques ont permis aux participants, d'échanger sur les enjeux de l'heure et avoir une même compréhension des nouvelles orientations du Gouvernement et redoubler surtout d'efforts pour atteindre le plus grand nombre possible de populations.

MARBRE-PIERRE-GRANITE

Nous recréons vos espaces selon vos envies

Un accompagnement
personnalisé

LA MAIN DU MARBRE

travail professionnel de qualité

WWW.LAMAINDUMARBRE.COM
contact@lamaindumarbre.com
+228 918 943 13/ 921 408 56

Avénou, à 20 m de la station TOTAL

